



Le **GREAM** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 034

" Réfléchir à changer "

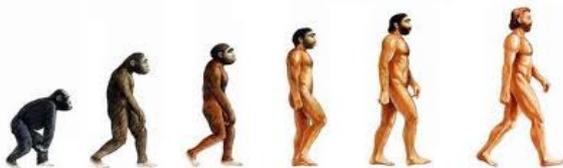
Octobre 2013

Mobilité sociale et professionnelle des actifs - EPAM 2010 -



Modibo Koly KÉÏTA

Editorial



La mobilité sociale, ou circulation des individus entre différentes positions de l'échelle sociale, désigne le changement de position sociale d'une personne par rapport à celle de ses parents (mobilité sociale intergénérationnelle) ou au cours de sa vie. Elle sera dite ascendante si elle s'effectue d'une position moindre vers une position considérée plus élevée e.g. passer d'ouvrier à cadre, descendante en sens inverse e.g. l'employeur accouche d'un manœuvre, et enfin horizontale si l'on ne peut établir aucune hiérarchie entre deux positions

successives comme entre ouvrier et employé.

L'absence de mobilité sociale est l'une des caractéristiques des systèmes de castes dans lesquels le statut social est lié à la naissance, de père en fils sans mutation différenciée. Au Mali, la plus grande inertie est établie chez les paysans, 73% d'enfants de paysans le demeurent. Paradoxalement aussi, toutes les mobilités sociales proviennent de cette classe, compte tenu justement de son poids dans la répartition de la population de ce pays encore à dominance rurale voire agraire. Le paradoxe paysan, inerte et mobile à la fois, n'est qu'apparent comme peut l'être le statu quo intergénérationnel au Mali.

Massa Coulibaly

Introduction

Le principe de mobilité sociale est l'une des conséquences de la démocratie et en particulier de l'égalité des individus qui offre, en principe, le droit à chacun d'accéder à n'importe quelle position sociale. C'est le principe de l'égalité des chances, fondée sur le mérite et sur les capacités de chacun. Traitée à travers le module *Trajectoire et Perspectives* de l'EPAM 2010, soit 3.2 millions d'actifs occupés âgés de 15 ans et plus et dont les pères étaient occupés lorsqu'ils avaient au moins 15 ans, elle est mesurée par des tables de mobilité dites de destinée qui, pour chaque catégorie socioprofessionnelle, indique comment se répartit la génération suivante dans les différentes catégories. La diagonale de la table de mobilité permet de mesurer le phénomène de reproduction sociale ou d'immobilité sociale. La mobilité structurelle est celle qui résulte de la transformation de la société e.g. moins d'agriculteurs, plus d'employés et de cadres.

1. Mobilité versus inertie

En analysant la mobilité générationnelle, il apparaît que la classe sociale la plus fermée au Mali est celle des indépendants agricole, seulement un enfant sur quatre change de classe sociale à partir de 15 ans. Cette situation est l'inverse des enfants des indépendants non agricoles dont trois enfants sur quatre, ont après 15 ans, une classe sociale différente de celle de leurs pères. Les catégories socioprofessionnelles sont très ouvertes. A part les "Indépendant" et "Apprenti...", au moins un enfant sur deux intègre une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de ses parents (taux de mobilité supérieurs à 50%).

Tableau 1. Taux de mobilité et d'inertie sociale et professionnelle (en %)

		Taux d'inertie	Taux de mobilité
Classe sociale	Salarié	45	55
	Employeur	49	51
	Indépendant non agricole	27	73
	Indépendant agricole	73	27
Catégorie socioprofessionnelle	Cadre supérieur	19	81
	Cadre moyen	36	64
	Employé/ouvrier	18	82
	Mancœuvre	14	86
	Patron	49	51
	Indépendant	63	37
	Apprenti/aide familial	62	38

2. Mobilité sociale et genre

Les phénomènes constatés sont plus nuancés selon le sexe. Ainsi, seulement un fils sur cinq d'un indépendant agricole changera de classe sociale contre une fille sur trois du même père indépendant agricole. Pour les pères employeurs, les filles ont beaucoup plus tendance à suivre la voix du père que les garçons. Quant aux pères indépendants non agricoles, rares sont les fils qui restent dans la classe sociale de leurs pères. Cette situation montre l'insuffisance d'organisation au niveau des indépendants non agricoles qui évoluent dans la plupart des cas dans l'informel et dans la précarité. Ce qui pousse les fils à chercher ailleurs pour s'épanouir. La mobilité des fils des employeurs et des indépendants non agricoles diminue avec l'âge. C'est plutôt l'inverse quant aux enfants des salariés et des indépendants agricoles.

Tableau 2. Taux de mobilité sociale selon le sexe (en %)

	Sexe		Tranche d'âge			
	Homme	Femme	15 – 24 ans	25 – 39 ans	40 – 64 ans	65 ans et plus
Salarié	51	63	84	44	52	100
Employeur	54	48	88	42	34	
Indépendant non agricole	82	59	78	71	77	4
Indépendant agricole	21	36	18	28	28	100

De façon générale pour la tranche d'âge de 25 à 39 ans au moins un enfant sur deux suit la classe sociale de ses parents. Pour assurer une meilleure consolidation des emplois et des entreprises, les politiques et programmes de renforcement des capacités doivent être davantage orientés vers ce groupe de jeunes âgés de 25 à 39 ans.

3. Mobilité sociale et éducation

Plus les enfants d'employeurs sont éduqués, plus il y a de change qu'ils changent de classe sociale i.e. intègrent une classe sociale différente des employeurs. Par contre, les enfants des salariés, avec l'éducation sont appelés à rester des salariés. Pour le seul niveau supérieur d'éducation, l'enfant de l'employeur sera tout sauf un employeur et celui du salarié sera plus probablement un salarié.

Tableau 3. Taux de mobilité sociale selon le niveau d'éducation (en %)

	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur
Salarié	79	59	44	18
Employeur	41	61	100	100
Indépendant non agricole	73	75	70	92
Indépendant agricole	26	26	54	31

4. Mobilité urbaine ou rurale

A Bamako, il est difficile qu'un enfant d'employeur ou d'un indépendant agricole suive la voie de ses parents. Cela pose la problématique de la continuité et de la consolidation des entreprises mises en place par les parents surtout la présence des entreprises informelles en milieu urbain. Ces deux classes sociales se ferment en allant de la capitale vers les autres zones urbaines. Cette fermeture s'accroît en allant vers les zones rurales surtout pour ce qui est des indépendants agricoles.

En contraste, la mobilité sociale des salariés et indépendants non agricoles croît si l'on descend des zones urbaines vers le milieu rural.

Tableau 4. Taux de mobilité sociale selon le milieu de résidence (en %)

	Bamako	Autre urbain	Rural
Salarié	38	51	74
Employeur	100	48	49
Indépendant non agricole	36	42	77
Indépendant agricole	99	65	20

5. Mobilité par emploi

Nous observons deux cas de figures :

- une inertie de l'emploi rural vers l'emploi informel des indépendants agricoles et non agricoles pour passer de l'informel au formel, lesdites classes sociales s'ouvrent largement avec des mobilités de plus de 68%
- une décroissance des taux de mobilité des salariés et des employeurs en allant de l'emploi rural à l'emploi informel. Ces classes sociales ont tendance à se fermer du passage de l'informel au formel.

Une organisation ou un renforcement des emplois ruraux et informels est souhaitable pour un accompagnement réussi vers des emplois formels. Les cadres actuels des emplois ruraux et informels avaient des parents non cadres. Cela est imputable à l'évolution et au développement des deux secteurs. Une fois de plus, le dynamisme de l'économie malienne repose sur les emplois ruraux et informels. Par contre dans l'emploi formel, les manœuvres sont les plus mobiles.

Tableau 5. Taux de mobilité sociale selon le type d'emploi occupé (en %)

	Emploi rural	Emploi informel	Emploi formel
Salarié	95	80	16
Employeur	65	46	33
Indépendant non agricole		10	78
Indépendant agricole	1		67

6. Mobilité sociale et bien-être du ménage

Le bien-être du ménage est inversement proportionnel à la mobilité des classes sociales pour les salariés, les employeurs et les indépendants non agricoles. Par contre pour les indépendants agricoles, la mobilité croît avec le bien-être du ménage jusqu'à près d'un enfant sur deux.

Cette situation fait apparaître l'impact de la pauvreté sur les activités économiques des ménages. La recherche de bien-être pousse les membres du ménage à diversifier et/ou multiplier les activités économiques.

Tableau 6. Taux de mobilité sociale selon le niveau de bien-être du ménage (en %)

	Très mauvais	Mauvais	Bon	Très bon
Salarié	65	84	67	38
Employeur	31	78	63	19
Indépendant non agricole	80	83	72	58
Indépendant agricole	22	19	33	44

Conclusions

A l'analyse, il ressort qu'il existe au Mali une "égalité des chances" pour l'ascension vers une classe sociale ou une catégorie socioprofessionnelle selon son mérite et non selon son origine. Cela prouve l'existence d'une réelle mobilité sociale et professionnelle intergénérationnelle en ce sens que les enfants n'auront pas forcément le même métier, la même catégorie sociale ou la même catégorie socioprofessionnelle que leurs parents.

Les résultats de cette étude sont à mettre en perspective avec la nouvelle politique nationale de la formation professionnelle et l'opérationnalisation du Programme décennal de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE).